



Communauté de communes  
Cingal - Suisse Normande

## CDC CINGAL - SUISSE NORMANDE

### ARRÊTÉ

Arrêté N° CC-ARR-2020-018

19 juin 2020

**OBJET : ARRÊTÉ Signature contrat sauvegarde des données informatiques**

**DÉCISION DU PRESIDENT : Arrêté N°CC-ARR-2020-018 au titre de l'ordonnance du 1er avril 2020**

#### Le Président,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi 2020-290 du 23 mars 2020 relative à la mise en œuvre de l'état d'urgence sanitaire ;

Vu l'Ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 et notamment le II de son article I visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid19 ;

Vu l'avis des Vice-Présidents en date du 03 juin 2020 ;

#### ARRÊTE :

##### Article 1 :

Concernant la sauvegarde des données informatiques, le contrat actuel, signé avec la société 4 Office, ne prévoit que 50Go de sauvegarde. En raison du poids de nos données, la société 4 Office a sauvegardé gratuitement 750Go supplémentaires en interne. Hors, dans le cadre du RGPD, la loi impose désormais une sauvegarde sur un Data center en France, ce qui implique un surcoût. La société 4 Office propose de faire évoluer le contrat actuel pour 850Go, pour une durée de deux ans, avec une sauvegarde sur un Data center français. Le contrat s'élève à 98€ HT par mois (contre 50 € actuellement). Ce contrat sera établi rétroactivement à la date du 1er février 2020. Il a été décidé de signer ce contrat avec la société 4 Office.

##### Article 2 :

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet, et au centre des finances publiques de LE HOM.

*Cette décision est rendue exécutoire par*

- *transmission en Préfecture le 22 juin 2020*
- *transmission au centre des finances publiques de LE HOM le 22 juin 2020*
- *information à l'ensemble des élus du conseil communautaire et des mairies*
- *mise en ligne sur le site internet de la communauté de communes*

Pour extrait certifié conforme  
le Président, M. Paul CHANDELIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200066710-20200622-018ARRETE-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2020

